L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN. 30 OCTOBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 30 OCTOBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Les Malentendus.

Nous trouvons dans un journal très sérieux, très répandu dans nos campagnes, un article où l'on se plaît à confondre ces deux choses essentiellement différentes: la démocratie et le libre échange; où l'on réproche aux démocrates de considérer toute espèce de protection comme un vol et une fraude.

L'imputation est tout à la fois très fausse et très injuste. Il n'est pas vrai qu'il existe une union forcée entre la démocratie et le libre échange; et que, par conséquent, tout démocrate doive être libre échangiste. C'est précisément contre cette confusion que protestait et réclamait, tout récemment, M. Price dans un meeting de la paroisse Ste-Marie.

"Oui, s'écriait-il, je suis démocrate, mais cela ne me force nullement à être libre échangiste, et je ne le suis pas.

On commet une grossière erreur, ou l'on ment sciemment, quand on nous fait dire que toute protection est un vol et une fraude."

La protection, telle que l'entendent les fortes têtes du républicanisme—oui, c'est une tromperie, parce qu'elle ne protège pas ceux qu'elle a la prétention de protéger; parce qu'elle ne fait hausser d'un cent ni le salaire du travailleur, ni le bénéfice du producteur; parce qu'elle ne fait les affaires que de l'intermédiaire, du marchand, du spéculateur. Et la preuve, c'est que toutes les grosses fortunes qui se sont édifiées, depuis une trentaine d'années, tout au plus, que dure le régime protectionniste républicain, ne sont absolument que le produit du trafic et de la spéculation.

Oui, elle est un vol, parce qu'elle tire l'argent de la poche du travailleur et du consommateur, pour le faire tomber dans celle du fabricant et du spéculateur.

Si vous élevez outre mesure les droits d'entrée sur les produits étrangers, il est évidant que l'intermédiaire fera hausser, jusqu'à concurrence de ces droits, les produits similaires du pays; il cherchera à tirer de son trafic le plus gros bénéfice possible, et, franchement nous n'avons pas le courage de lui en vouloir. Il ne fait qu'user de son droit, quand, en sa qualité d'intermédiaire, il vise à son intérêt, il vend sa marchandise dix sous, alors qu'elle ne lui revient qu'à cinq. Ce n'est pas lui qui est le coupable, en pareil cas; c'est la loi, c'est le législateur; puisque c'est la loi, puisque c'est le Législateur qui lui ont permis de hausser ainsi ses prix: il ne fait qu'user du privilège légal qu'on lui a octroyé.

Nous avons le droit, nous avons le devoir de nous en prendre au protectionisme républicain de tous les abus qui se sont commis dans le monde commercial et industriel, depuis trente ans; de toutes les fortunes monstrueuses qui se sont improvisées, depuis lors, au grand scandale du monde civilisé, à la grande colère du monde des travailleurs qui a fini par réagir et se révolter contr'elles.

Les grèves qui se réproduisent à chaque instant, dans l'Ouest, par exemple, et qui prennent de si inquiétantes proportions, n'ont, au fond, pas d'autre origine.

Au lieu d'élargir outre mesure la marge entre les prix de revient des produits indigènes et ceux des produits étrangers, après l'acquit de leurs droits de douane, il fallait, au contraire, la rétrécir le plus possible. On est ainsi atteint le double but que doit poursuivre toute politique digne de ce nom: maintenir intact le travail national et conserver à des prix modérés les articles de consommation.

Telle est la réforme à la fois sensée, utile et humanitaire qu'a entreprise le parti démocrate. Il peut s'y être glissé quelques erreurs de détail. Corrigeons-les; mais gardons avec soin l'ensemble, et, surtout, votons pour ses partisans fidèles, pour ses énergiques soutiens.

Entre Socialistes.

Le conseil municipal du parti ouvrier français vient d'envoyer au parti ouvrier belge, à la commission des récentes élections qui ont lieu en Belgique, une Adresse dont voici la péroraison :

C'est devant votre infatigable agitation, devant le formidable mouvement populaire que vous avez déchaîné et qui menace de l'emporter que la classe capitaliste a consenti le droit de vote.

Le suffrage universel qu'elle a été obligée de jeter au peuple pour apaiser ses colères, elle l'a falsifié pour le rendre inoffensif et même nuisible aux ouvriers; et cependant ce suffrage châtré est entre vos mains un épouvantail : vous avez vu les chefs libéraux et des doctrinaires venir solliciter votre alliance et implorer votre appui.

Cette démarche est la reconnaissance de votre force; elle proclame que vous avez un parti politique avec qui tous les partis doivent compter; elle prophétise votre victoire définitive sur la classe capitaliste, et le triomphe du parti socialiste international qui représente le mouvement économique emportant l'humanité au communisme.

Aux urnes, camarades! Vous livrerez dimanche une bataille pour le prolétariat des deux mondes.

Vive le socialisme international!
Vive le parti ouvrier belge!

Logique Crispienne.

M. Crispi, qui vient de faire bénir rétrospectivement son mariage, a pris, au moment où on le croyait en coquetterie avec le Vatican, l'initiative d'une mesure à la fois antiécclésiale et importante au sujet du mariage dans l'armée. On sait qu'en Italie les deux années, religieux et laïque, de concourir l'association matrimoniale, existent en concurrence, de sorte que chacun peut procéder à sa convenance. Désormais, seules auront droit à la pension les veuves d'officiers civilement mariées et les enfants nés sous l'empire de ce régime. C'est un acheminement incontestable vers la substitution du mariage civil à l'union religieuse, qui peut être contractée si facilement, par pleine de mansuétude et rigoureuse seulement sur le rachat des formalités préliminaires. l'Église se prête volontiers aux exigences des amoureux. Il est certain qu'après les militaires, les fonctionnaires de tout ordre seront soumis aux mêmes procédés, de sorte que, dans un pays où chacun veut faire quelque chose, le mariage civil finira par s'imposer.

Comment démêler la vérité ?

Il paraît aujourd'hui certain, autant que l'on peut démêler la vérité dans les assertions de gens pour lesquels le mensonge est la façon la plus usuelle de faire connaître leur pensée, il paraît certain, disons-nous, que la Chine aurait fait au Japon des propositions de paix. Ces revirements diplomatiques sont assez dans les habitudes du gouvernement de Pékin et on ne saurait oublier le singulier intermède d'un traité qui, en 1885, coupa un instant en deux les opérations de la France contre l'empire chinois. Seulement, les négociations du Tsung-li-Yamen sont toujours aussi prêtes à se rompre qu'à se terminer. En tout cas, les dispositions pacifiques de la Chine sont vraisemblables, et le Japon les accueillera sans doute favorablement, car cette puissance ne paraît non plus en mesure de pousser la guerre avec la vivacité nécessaire en face d'un ennemi dont le désastre fait surtout la faiblesse. Il faudrait faire des sacrifices plus grandes ou traiter, afin de consolider les petits pas déjà faits. Les conditions de paix du Japon seraient :

1. Indemnité de guerre ;
2. Annexion de Formose ;
3. Indépendance de la Corée ; reformes considérables dans l'administration de ce pays ; exclusion de l'ingérence chinoise ;
4. Ouverture de quelques centres importants de la Chine au commerce étranger.

Une dépêche cependant démant formellement le bruit de propositions de paix qui auraient été faites par la Chine au Japon, par l'intermédiaire du ministre d'Angleterre à Pékin.

AVIS.—Le public est cordialement invité à venir visiter et examiner le magnifique train vestibule Pullman, "Sunset Limited," de la compagnie du Southern Pacific, lequel sera au coin des rues Clay et Bienville (Bourse aux Sucres) de midi à deux heures de l'après-midi, aujourd'hui, mardi, 30 octobre.

L'INTEMPÉRANCE D'UN POÈTE.

M. Théodor de Wyzéwa, d'après la *Century* de New-York, analyse et commente, dans la *Revue des Deux Mondes*, toute une série de lettres inédites qu'Edgar Poë échangea, à des intervalles plus ou moins éloignés, avec divers journalistes et autres américains de son époque. Cette correspondance est principalement intéressante en ce qu'elle nous montre combien il fait en réalité de la légende quasi satanique créée autour du célèbre poète et romancier, d'abord par ses compatriotes, reprise et aggravée ensuite par son ingénuitif traducteur, Charles Baudelaire. A la place du génie pervers et fatal, passablement romanesque, romantique même, que l'on a jusqu'ici dépeint, on voit un homme pauvre, méconnu, solitaire, malade, mais laborieux, aimant, modeste, simple et droit, subissant avec résignation toutes ses douleurs physiques et morales, accomplissant sans se plaindre l'éternelle et lourde tâche qui lui permet de ne pas mourir de faim. Edgar Poë, il est vrai, fut alcoolique; mais, loin de cultiver complaisamment son vice, comme semblent le dire ses biographes, il passa sa vie à tâcher de s'en corriger; en plusieurs occasions, il y parvint, et l'on peut croire qu'il se serait définitivement guéri, si ses suggestions de la misère ne l'eussent toujours ramené à chercher l'oubli dans l'ivresse. D'ailleurs, les habitudes d'intempérance sont-elles tellement rares en Angleterre et chez nous, qu'on puisse justifier par un soulèvement de la conscience publique les anathèmes indignés qui poursuivent la mémoire du triste écrivain?—On doit croire plus volontiers, avec M. de Wyzéwa, que "le vrai malheur d'Edgar Poë n'est pas d'avoir été un ivrogne, mais d'avoir eu le tort impardonnable de n'enivrer au cabaret, au lieu de s'enfermer dans son cabinet, ainsi que doit le faire un *gentleman*, pour boire son *whisky* et pour rouler sous la table."

UN FUTUR IMMORTEL.

On parle depuis quelque temps d'une candidature de Frédéric Mistral à l'Académie française. Un journal de Paris, qui s'est donné cette spécialité, vient d'interroger à la ronde, sur ce sujet, un bouquet de littérateurs: des académiciens, des candidats à l'Académie, des romanciers et des poètes. Dans l'ensemble, les réponses obtenues sont très flatteuses pour le grand poète provençal; mais la plupart des académiciens sollicités de donner leur avis n'ont rien voulu dire en invoquant les règlements de la compagnie; de même les candidats ont gardé la réserve, afin de ne point se compromettre. Presque' personne, parmi les académiciens, n'a pas de doute que l'on confondait, à propos de Mistral, deux questions distinctes. L'une pouvait se formuler ainsi: "Voulez-vous pour Mistral candidat?" Et les *immortels* avaient le droit strict de refuser de répondre au vœu de leurs confrères. L'autre question était celle-ci: "Mistral pourrait-il entrer à l'Académie française, sans qu'on pût dire que cette élection choque les traditions de l'Institut, les vraisemblances et le bon sens?" A ceci il est évident qu'on doit répondre: Non, Mistral ne serait pas le défenseur de la langue française. On peut l'aimer ou ne pas l'aimer; mais il est essentiellement *académisable*.

En effet, ce n'est pas bien de dire: "Mistral est un écrivain étranger." C'est méconnaître le séparatisme que Mistral et ses amis rêndent de toutes leurs forces; c'est renier l'unité Française à laquelle Mistral rend hommage. Mistral est français; et il écrit fort bien le français, ainsi qu'en témoignent les traductions de ses œuvres provençales. Il a composé ses poèmes en langue provençale; mais la Provence est en France, apparemment; et les dialectes d'oc sont des monuments qui attestent l'unité et la continuité de la patrie en même titre que les vieilles chartes et les vieilles pierres. Ce n'est pas faire œuvre sacrilège, c'est, au contraire, se conduire en fils pieux de la terre *natale* que d'aimer ses traditions, ses coutumes et ses souvenir. L'Académie française ne *peut* pas mépriser sur le caractère *français* des travaux de Mistral, puisqu'elle a couronné *ses* deux poèmes provençaux : *Mireille* et *Nerto*. On ne peut pas revenir sur cette consécration. Il est acquis, il est démontré que Mistral, ayant choisi la spécialité qui convenait à son génie et suivi sa vocation première, a fait honneur aux lettres, et aux lettres françaises, au cours de sa glorieuse carrière.

Or, il est évident que Mistral n'est pas une figure banale. La noblesse de son génie, la rectitude de sa vie l'ont fait un objet de touchante vénération pour ses compatriotes. Et ce n'est pas un simple amuseur, un vulgaire joueur de "galoubet". Lamartine, en ouvrant toutes grandes à Mistral les portes de son Panthéon littéraire, nous dispense d'insister sur la distinction du talent du chantre de *Mireille*. Depuis, Mistral a montré aux plus incrédules qu'il prenait sa tâche au sérieux et qu'il était capable d'un long effort en mettant au jour ce vaste dictionnaire provençal que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné d'une des plus hautes récompenses dont dispose l'Institut.

CHANSON SUR LE VACCIN DIPHTÉRIQUE.

Les journaux allemands font connaître une chanson sur le vaccin de la diphtérie qui a été improvisée et chantée, ces jours derniers, dans un club médical de Berlin. Cela se chante sur l'air d'une chanson célèbre d'étudiants; *"Alte Burschenherrlichkeit,"* dont le refrain est; *"O Berum! Berum! Berum! O quo mutatio rerum!"*

Voici deux couplets du "Lied" de l'inoculation :

"Il rôde notre maison délabrée,"—dit-on pour railler les médecins.—Pourtant ils prouvent chaque jour—Qu'ils sont de fidèles serviteurs de l'humanité. —Il faut être fou pour injurier la médecine.—La diphtérie elle-même s'inocule. —*O Berum! Berum! Berum!*—*O quo mutatio rerum!*

"Hélas! la demande est grande.—Et la provision est petite.—L'inoculation coûte même marks.—C'est un remède cher.—Aussi, amis des hommes, venez en foule.—Et procurez-nous les moyens nécessaires.—*O Berum! Berum! Berum!* —Ce qui manque encore, c'est le *serum rerum!*

INFORMATIONS DIVERSES.

Le *Journal Égyptien* rapporte que, dans une entrevue que lord Cromer a eue ces jours-ci avec Nubar Pacha, il lui a demandé la création d'un nouveau poste de conseiller britannique. Les ministères des finances et de la justice sont déjà pourvus de ce genre de fonctionnaires; ce serait au tour du ministère de l'intérieur.

Nubar aurait accueilli très froidement l'ouverture de lord Cromer, et l'on ne peut s'étonner, pour peu que l'on sache quelle place ont prise les "conseillers" dans les administrations auxquelles ils sont attachés: les ministres ne sont plus rien et leur autorité est anéhilée par celle de ces surveillants irresponsables. Il faut espérer que le gouvernement égyptien aura l'énergie de s'opposer à ce nouvel empiètement.

Parlant de l'initiative prise par le Foreign Office pour amener une intervention européenne dans le but d'arrêter les hostilités en Extrême Orient, le *Times* dit qu'il semble évident qu'aucune des puissances n'a accepté les propositions britanniques.

Le gouvernement a cours gratuitement au-devant d'un grave échec qui ne peut qu'amoindrir le prestige de l'Angleterre et affaiblir son moyen d'intervention efficace, dans le cas où une occasion propice se présenterait.

A Nîmes, des courses viennent d'avoir lieu et six taureaux ont été mis à mort devant une foule immense. Quinze mille spectateurs environ remplissaient les arènes, cinq ou six mille personnes stationnaient aux abords. Dans la tribune officielle se trouvaient le maire de Nîmes, qui s'est retiré après la première course, MM. de Bernis, député, Lamoureux, président de la Société des courses tauromachiques, et le poète Mistral, auquel des ovations enthousiastes ont été faites.

La foule manifestait par son attitude l'intention de braver l'interdiction ministérielle. Un des spectateurs portait au bout d'une longue hampe une immense pancarte avec cette inscription: "Le Midi triomphera!"

Procès-verbal a été dressé contre l'organisateur des courses et contre les toréadors par le commissaire de police présent à la course. En outre, des arrêtés d'expulsion ont été pris contre les toréadors.

Une exposition de peintres anciens et modernes de la fleur a été ouverte, salle Petit. Elle renferme d'intéressants spécimens de cet art. Les travaux monotones de tons, mais précis, serrés de facture, mais secs, des maîtres hollandais y font face aux œuvres également solides, mais moins ternes, des Français du commencement de ce siècle. De son côté l'école contemporaine s'y affirme en compositions autrement vivantes, libres d'allures, chaudes de tons, et dont les fonds clairs s'opposent heureusement aux fonds uniformément sombres des vieux maîtres.

On goûtera tout particulièrement, avec deux toiles superbes de Saint Jean, les élégants pannaux de paravent de M. Duez et de Mme Mathilde Sée, les délicats éventails et les légères aquarelles en teintes plates de Mlle Marie Gautier, les travaux de Mmes Madeleine Lemaire, Abbéma, Louise Desbordes et de MM. Albert Aublet, Cesbron, Jeannin, Kreyder, Zacharie Astruc et Riveire.

Des nombreuses villes qui s'occupent de créer des instituts pour la vaccination du croup par la sérothérapie, Rouen est une des premières. Au lendemain, en effet, de la publication de la découverte du docteur Roux, le *Journal de Rouen* ouvrait une souscription qui en quelques jours atteignait 50,000 fr.

Le laboratoire bactériologique de l'École de médecine de Rouen, qui possède comme préparateur un ancien élève de M. Pasteur, M. le docteur Nicolle, s'est mis en mesure de préparer le sérum, un cheval a été immédiatement acheté, auquel, à l'heure actuelle, plusieurs injections de toxine ont été faites. La ville de Rouen aura donc d'ici à deux mois un cheval immunisé et pourra se suffire à elle-même pour la production du sérum.

On annonce qu'on vient de trouver, dans la Seine, près de Conflans, une rapière du seizième siècle pièce des plus curieuses et magnifiquement travaillée.

Les armes de la maison de Montmorency sont ciselées sur la poignée, qui est en argent fin. Sur la lame sont gravées, à côté de ces deux lettres L. M., deux devises latines qu'il est impossible de déchiffrer. Le mot *Adelis* seul est lisible.

Depuis la guerre sino-japonaise, un nouveau journal a fait son apparition à New-York.

Il porte dans un coin de la manchette ces mots: *Nouvelle chinoise*, mais son vrai titre est *Journal quotidien new yorkais le Nouvelleur, ininterrompu de la Trompette du Dragon du Dieu de la guerre.*

On comprend que les crieurs des rues préfèrent le premier titre au second!

LA TERMINOLOGIE DES ÉCOLES.

La terminologie des écoles littéraires se trouve enrichie d'un nouveau mot en *ique*. Un jeune écrivain belge, M. Henry Maubel, vient d'inventer le vocable *idéoréalisme*, dont il nous explique le sens dans une plaquette intitulée: *l'idoréalisme de quelques écrivains*. Les quelques écrivains sont entre autres MM. Berrbe, Mallarmé, Maeterlinck, Gale et Camille Mauclair. Que veulent-ils, d'après M. Maubel? Quelque chose d'assez vague, cela va de soi, qu'on nous définit par "créer le monde de en sa conscience"; ce qui pourrait signifier—si cela signifiait quelque chose — rêver à nouveau, chacun pour soi compte, avec les moyens propres dont il dispose, le rêve de la vie. Mais ce sens relativement simple ne saurait suffire à M. Maubel, qui raffine. Reprenant la vieille querelle des universaux—est-ce que cela si va recommencer?—il nous affirme que "la réalité est l'œuvre de la magie individuelle." Affirmation non neuve, et qui rouvre le problème de la scolastique, qui manquait évidemment à nos états intellectuels. L'écrivain doit donc, selon le maître de l'*idoréalisme*, voir et montrer la vie "sous le jour propre au rêve." Ainsi faisait Arthur Rimbaud, qu'on ne lit pas assez. Et cette méthode sensitive, paraît-il, un *credo*, se conduire en fils pieux de la terre *natale* que d'aimer ses traditions, ses coutumes et ses souvenir. L'Académie française ne *peut* pas mépriser sur le caractère *français* des travaux de Mistral, puisqu'elle a couronné *ses* deux poèmes provençaux : *Mireille* et *Nerto*. On ne peut pas revenir sur cette consécration. Il est acquis, il est démontré que Mistral, ayant choisi la spécialité qui convenait à son génie et suivi sa vocation première, a fait honneur aux lettres, et aux lettres françaises, au cours de sa glorieuse carrière.

Or, il est évident que Mistral n'est pas une figure banale. La noblesse de son génie, la rectitude de sa vie l'ont fait un objet de touchante vénération pour ses compatriotes. Et ce n'est pas un simple amuseur, un vulgaire joueur de "galoubet". Lamartine, en ouvrant toutes grandes à Mistral les portes de son Panthéon littéraire, nous dispense d'insister sur la distinction du talent du chantre de *Mireille*. Depuis, Mistral a montré aux plus incrédules qu'il prenait sa tâche au sérieux et qu'il était capable d'un long effort en mettant au jour ce vaste dictionnaire provençal que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné d'une des plus hautes récompenses dont dispose l'Institut.

Joyous throbbing life

offered to the chronic invalid would be regarded with distrust! Long suffering leaves the patient hopeless—he believes no more in any cure. Would that such hopeless ones could read the testimonials of

Brown's Iron Bitters

They point a way to relief and health, and they are genuine!

SWEET WATER, TEXAS.

For twelve long years I was a great sufferer from kidney and other troubles, and at times was confined to my bed. I tried a number of medicines recommended by sympathizing friends and prescribed by physicians without receiving the least benefit. Then I gave Brown's Iron Bitters a trial, and two bottles brought me off my back. Today I am well and hearty. W. T. COOK.

and then this:

THE BROOKE, TENN.

After being under the care of a physician for eight years, I commenced taking Brown's Iron Bitters with the result that I am entirely cured. It is the best remedy I have ever taken, and I certainly wish that every woman suffering as I did could know its value.

MRS. ROSA REEKER

Does the above knock at your door?

The Genuine has the Crossed Red Lines on the wrapper.

BROWN CHEMICAL CO., Baltimore, Md.

JOUET—Décédé, hier, à 10 heures et demie du soir, à l'âge de 40 ans, FERNAND LOUIS JOUET. Les amis et connaissances des familles Jouet, Montleon, Bercier et Hobira sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, 261 rue Romparte.

LANG.—Décédée, lundi soir, 29 octobre 1894, à 8 heures, à l'âge de 38 ans, MME EMILE J. LANG, née Annie O'Rourke. Les amis et connaissances sont que ceux des familles Lang et Hanaser, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 1023 rue Dumaine, entre Bourgogne et Romparte.

Les tournaux de la Caroline du Sud et de Philadelphie sont priés de reproduire.

30 oct—2f

GARDÈRE—Décédé à Manchac, Est Baton Rouge, Lne, dimanche soir 28 octobre 1894 à minuit, à l'âge de 78 ans, FERGUS GARDÈRE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Gardère, Coycault et Chalaron, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi matin, à 10 heures, de la résidence de son gendre, 111 avenue Esplanade.

LABARRE.—Décédée hier matin, à 7 heures, à l'âge de 45 ans, Dame LACESTIÈRE LABARRE, née Adèle Labranche. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de la demeure de son fils, Lucien Labarre, rue de la Paix, 29, entre Royale et Bourbon.

Salle de l'Association de Bienfaisance Musicale du Pelican.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1894.

Les officiers et membres sont requis de se réunir, MARDI, 30 octobre 1894 à 4 heures P. M., à la salle, coin Deslonde et Passage de la Bourse, pour assister aux funérailles de leur frère M. ROBERT, âgé de 48 ans, natif de France.

Par ordre de
A. L. TISSOT, Président.
ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.
30 oct—1f

Nous garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1016.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Anciens No 129, Nouveaux Nos 537 & 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Kanprieux et Méroltig
TO-KAY,
Angelica, Marasquin,
PORTO, SHERRY, CHARLIE,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus par venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée saine frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

Le Restaurant Victor Co., Limited.

Ce restaurant, le plus ancien de la ville, et le rendez vous des gourmets, est toujours dirigé par Victor Béro, qui s'est adjoint plusieurs amis connaisseurs de bonne chère, qui aideront à faire de cet établissement le modèle du vrai restaurant français.

La cave est fournie des meilleurs crûs; l'on y trouve les Bourgognes de $1, 50 à $3 la bouteille.

Dîner de midi à 2 heures, 50 cts, avec une demi bouteille de vin.

Dîner de 5 à 8, $1, avec vin et cognac compris.

Repas à la carte à toutes heures. Cabinet particulier. Spécialité pour banquets à des prix très bas.

28 oct—6m—dim mar jeu

A LOUER.

La confortable maison, 99 rue du Quartier, convenable pour une famille; ayant tous les agréments désirables. S'adresser à M. Simore Dufour, 189 Gravier. 18 août—1f

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Appareils pour difformités et Bonesetie ric élastique fait sur demande. En magasin une grande variété de cuirasses à dos, suspensoirs, bandages herniaires et d'articles en tout.

A. MCKERNOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la rue Lafayette.
1an—1an

JOURNAUX FRANCAIS

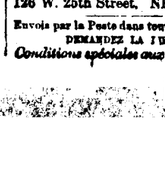

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d'Mode, Bon Journal, Caricature, Epiphan, Jaal Amusant, Jal des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Salon. l'rire, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

POUR LA TOUSSAINT
EN GROS ET EN DETAIL.
V. ANSEMAN
FLEURISTE.
Office 181 rue du Canal.
Chez Lafargue Frères.
Jardin coin St-Pierre et Marais.
21 oct—21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chaland pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er août—6 m—Dim mar jeu

Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1894.

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 98 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1892, la ville de la Nouvelle-Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tout ses bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité dudit acte et déjà numérquement comme suit:

$1,000 bons numérotés 1 à 5,935 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 132 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 476 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts en leuds bons cesseront sur ce jour, près cette date.

R. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR. Secrétaire.
15 sept—au 1er jan

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Allée formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre redo
le renvoyer de leur ars
sans de notable certificate

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.06 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDEY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDEY,
Saint-Landard.
28 oct—aoun et d'ic

VIN DE CHASSAING
DU DOCTEUR
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 8, Avenue Victoria

Les "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants de l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.

Paris, 6, Avenue Victoria & Pm.

CONSTIPATION guérie par le vrai
POUDRE LAXATIVE DE VICHY du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS 6, AVENUE VICTORIA ET PHM

Dépôt à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp et toutes Pharmacies

Succession de Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans.—No 3,841—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les noms de leurs titres en ont) pour leuselles la tableau compte présenté par Charles Hernandez, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. PLOTTE, Greffier.
25oct—25 28 nov 3

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Guérison du
DIABÈTE

LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS
J.-L. LYONS & Cie
Vente en gros:
PESQUI, Bordeaux

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante du Sheriff d'une grande quantité de chaises pour voiture ferrées et Tre Rails, etc. D'usage dans la construction de rails de chemins de fer urbains, etc.

—Dans l'affaire de—
Weir Frog Company versus Duplex Street Railway Track Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,047—Division "B".

En vertu du Writ de Seri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 29 octobre 1894, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, Nos 127 et 129 rue Marais (vieux numéros).

Le contenu et installations, etc., du café-restaurant dans les dits lieux, consistant d'un bumptoir pour café et installations, tables, chaises, verrerie et faïence, tiges et liqueurs, etc.

Un (1) poêl table.
Deux (2) pigeon hole tables.
Conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 oct—17 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés de valeur dans le Troisième District.

Mme Victorine Calhoe versus People's Slaughterhouse and Refrigerating Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 43,083—Division "C".

En vertu de Seri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Tchoupitoulas, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Huit (8) certaines lots de terre, avec les bâtisses et tous les droits et éléments qui s'y trouvent et tous les droits et éléments qui y attachent dans le Troisième District de cette ville, situés dans les Quartiers connus sous les noms des Remparts (autrefois Amont), Chaumette, Adams et St Claude (autrefois Bons Enfants), désignés, ainsi qu'il suit, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots numéros un, deux, trois et quatre mesurant chacun cinquante-quatre pieds en façade quatre lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt-dix huit pieds cinq pouces et une ligne; le lot No six, formant l'encoignure des rues Remparts et Chaucourt, mesurant cinquante-quatre pieds en façade à la rue Remparts et Adams et de la rue Adams, entre lignes parallèles, de cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et deux lignes; le lot No cinq, formant l'encoignure des rues St-Claude et Adams, et le lot No huit formant l'encoignure des rues St-Claude et Chaucourt; le tout conformément à un plan dressé par C. A. de Armas, géomètre-juré général, daté du 5 février 1868, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située au Sixième District.

Auguste J. Clavelle vs Mme Caroline Metzinger et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 43,145—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Tchoupitoulas, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 5, borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne, et étant désignés comme lots numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pitot, voyer de ville, en date du 9 mars 1859 et d'après l'étude de E. Bouny, notaire, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun, au pied mitoyen, vingt-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Chartres, vingt-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales, les No 8 formant le coin des rues Chartres et Jeanne.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27oct—27—nov 3 9 16 23 30

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

POUR LA TOUSSAINT!
FLEURS NATURELLES, ROSES, ŒILLETS, FOUGERES, DAHLIAS,
Chrysanthèmes Japonais, Ornements en tous